

Objectif International

VOTRE LETTRE D'INFORMATION SUR LES MARCHES EXTERIEURS

RENDEZ-VOUS

LES RENDEZ-VOUS CCI INTERNATIONAL

Afrique du Sud - Rendez-vous individuels avec un expert d'Ubifrance - vendredi 16 octobre

Rencontrez à la CCI de Morlaix Xavier Chatte-Ruols, expert des secteurs **Mode, Habitat, Santé**

Contact : [Sébastien Garnier](#) - 02 98 62 39 52

Norvège : 15 et 16 octobre

En partenariat avec le SINTEF, la plus grande organisation de recherche indépendante en Scandinavie, le **Pôle Mer** organise une mission à destination des acteurs industriels et de la recherche des domaines de la pêche, des coproduits de la pêche, de l'aquaculture, des algues.

Contact : [Rachel Sellin](#) - 02 98 00 38 71

ITECH'MER - 22 au 24 octobre

Trouvez des partenaires à Itech'Mer 2009, salon professionnel de la filière mer. Exposant ou visiteur :

- rencontrez des fournisseurs, distributeurs, partenaires technologiques lors de la convention d'affaires ;
- rencontrez des experts du Canada Atlantique, Chili, Vietnam, Espagne et Norvège.

Contact : [Catherine Matte](#) - 02 99 25 41 31

Forum Export - Jeudi 29 octobre : 13h30 - 18h00

CCI du Morbihan à Lorient

PRODUIT EN BRETAGNE organise avec CCI International un **FORUM EXPORT** intitulé "Ouverture sur le monde - Concepts innovants et stratégies export", en présence de l'institut IGD de Londres, spécialiste de la distribution.

Contact : **Produit En Bretagne** - 02 98 47 94 88

Convention d'affaires EU/EAGA (East Asean Growth Area) - Malaisie - 16 au 19 novembre

Concerne l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et Brunei.

L'objectif de cet événement est de faire rencontrer des entreprises asiatiques et européennes autour de projets commerciaux, d'investissements et de coopérations en matière technologique dans les secteurs de **l'Environnement, l'Energie, Les Ressources Naturelles (Forêts), l'Agriculture, l'Aquaculture et l'Eco-tourisme.**

www.eu-eaga.org

Contact : [Michel Le Guyader](#) - 02 97 02 40 00

Salons 2010 : VIV Europe & EUROTIER

Pour chacun de ces 2 salons internationaux qui seront les principaux événements de la filière « Production animale » en 2010, CCI International vous propose un stand « clé en main » avec accompagnement sur place.

VIV Europe se déroulera à Utrecht aux Pays-Bas, du 20 au 22 Avril et **EUROTIER** à Hanovre en Allemagne du 16 au 19 Novembre.

Inscriptions à partir du 15 septembre 2009.

Contact : [Frédéric Barbier](#) - 06 07 41 78 84

RDV possible sur le SPACE pour plus d'information

RAPPELS :

RDV Espagne Portugal - 2 octobre - Lorient

Rencontrez lors d'un rendez-vous individuel un expert du marché espagnol et/ou portugais.

Contact : [Marie-Line Luyet](#) - 02 97 02 40 00

ANUGA - 12 & 13 octobre

Quelques places restent disponibles sur le vol direct Morlaix-Cologne.

Contact : [CCI International / CCI de Morlaix](#) - 02 98 62 39 15

INTERAGRO - Maroc - 14 au 17 octobre

Stand Bretagne. Une mission de prospection peut aussi être montée pour les visiteurs de ce salon.

Contact : [Monia BENRAHAL](#) - 02 98 98 29 06

Formations Export 2009 : inscrivez-vous ! CCI 29

- Jeudi 17 septembre : moyens de paiement
- Lundi 16 novembre : incoterms
- Jeudi 19 et Vendredi 20 novembre : douane et fiscalité
- Mercredi 2 décembre : les outils internet dans votre prospection à l'international. (nouveau module)

Contact : **Service Formation de votre CCI** ou [CCI International / CCI de Morlaix](#) - 02 98 62 39 15

CCI des Côtes d'Armor

- Mardi 27 octobre : Moyens & Sécurités de paiement
- Lundi 7 décembre : Logistique internationale

Contact : [Anne-Marie Talibart](#) - 02 96 78 62 20

Mission d'Affaires Filière Agroalimentaire, GMS et Restauration Collective à Madrid - 16 au 18 novembre 2009

Organisée par la Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie de Madrid.

Contact : [Pascale Le Borgne](#) - 02 97 02 40 00

LES RENDEZ-VOUS UBIFRANCE :

Forum d'affaires Mexique - 25, 26 et 27 Novembre

Convention d'affaires plurisectorielle de 3 jours qui vous permettra de développer vos courants d'affaires.

Secteurs identifiés : aéronautique, agro-industries, biens de consommation (notamment cosmétiques et habillement), énergie, infrastructures, transports, industries, plasturgie, TIC, tourisme, traitement des eaux et des déchets, santé, biotechnologies, sécurité.

Contact : [Catherine Corlobe](#) - 01 40 73 36 59

QUELQUES AUTRES RENDEZ-VOUS

Exposition agroalimentaire de produits biologiques et naturels à Londres (11 et 12 novembre)

La Chambre de Commerce Française en Grande-Bretagne vous propose de prospecter le 2^{ème} marché européen pour les produits Biologiques.

Contact : [Sébastien Garnier](#) - 02 98 62 39 52

RÉGLEMENTATION

Algérie

Principales mesures à retenir concernant les importations :

- Institution d'une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importations de biens et services. 10.000 DA pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation, taxe de 3% sur le montant de la domiciliation pour les importations de services (art. 63)
- La domiciliation bancaire est le préalable obligatoire de toute importation. (art. 67)
- Les importations ne peuvent être réglées que par crédit documentaire. (art. 69)
- Les contrats réalisés en Algérie peuvent être soumis à un impôt, type retenue à la source. (art. 31)
- Est autorisé le dédouanement, pour mise à la consommation, des biens d'équipements neufs y compris engins de travaux publics, de matières premières et pièces de rechanges neuves pour l'exercice d'une activité de productions de biens ou de services ainsi que de marchandises pour la vente en l'état. (art. 123).

Principales mesures concernant les investissements (art. 58 à 62)

- Actionnariat national et résidant majoritaire pour les investissements étrangers, actionnariat national à hauteur de 30% pour les activités de commerce extérieur.
- Les investissements étrangers directs ou en partenariat doivent présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée du projet.
- Obligation de recourir au financement local sauf pour la constitution du capital.

Ces éléments ne sont pas exhaustifs ; le texte de loi complet est disponible, sur demande, à votre CCI

Port d'Alger – Cargaisons interdites

Une note en date du 20 juillet 2009 de l'entreprise portuaire d'Alger à l'attention des usagers portuaires y compris les transitaires, informe, qu'à compter du 1er octobre 2009, le Port d'Alger ne recevra plus les navires transportant :

- les cargaisons de rond à béton et bois
- les produits alimentaires non conteneurisés
- les marchandises diverses non conteneurisées
- les véhicules (car-carriers).

Les car-carriers seront traités au niveau des Ports de Djen Djen, Mostaganem et Ghazaouet, les autres marchandises citées seront traitées quant à elles dans les autres ports algériens.

Vendredi - samedi week-end des Algériens

Dicté par des impératifs économiques et d'adaptation à l'économie mondiale, le repos hebdomadaire en Algérie, est passé au vendredi et samedi depuis le 14 Août dernier.

TVA : la Commission européenne propose un nouveau service en ligne

Depuis juin 2009, il est possible d'obtenir un certificat attestant que la validité du numéro de TVA intracommunautaire d'un client a été vérifiée. Ce certificat peut servir à justifier la non-application de la TVA sur les livraisons et prestations effectuées en faveur de clients

commerciaux établis dans d'autres États membres. Retrouvez ce service sur [VIES](#), la base de données TVA.

Pour plus d'information, contactez votre CCI. Une fiche sur demande.

Rappel des mentions à exposer sur les factures à l'international :

- livraisons intracommunautaires : exonération de TVA, art. 262 ter-I du CGI,
- exportations vers pays tiers : exonération de TVA, art. 262 I du CGI,
- vente en France en franchise de TVA (livraison de marchandises destinées à être réexpédiées hors de France) : exonération de TVA, art. 275 du CGI,
- prestations immatérielles : exonération de TVA, art. 259 B du CGI.

Liste non exhaustive, avec les réserves d'usage

Certificat d'origine : Rappel

Le certificat d'origine est un document douanier certifiant l'origine des marchandises. Cet imprimé doit donc être complété avec attention, notamment le cadre 3 « Pays d'origine » : pour les marchandises d'origine française, la mention qu'il convient d'inscrire est « Communauté Européenne - France » (sauf cas particulier comme l'Arabie Saoudite qui exige le nom exact du pays d'origine et que soit établi un certificat par pays d'origine).

A noter que le sigle CEE n'existe plus et que « Communauté Européenne » est le terme douanier, « Union Européenne » le terme politique.

Quant au feuillet rose de demande, il doit être daté, signé + nom du signataire au recto ; au verso le nom du fabricant doit être noté et correspondre à l'origine inscrite au recto.

Pour les origines pays tiers, un justificatif de l'origine doit en outre être joint à la demande.

[Fiche d'information complète](#) sur demande.

Par ailleurs, les autres documents présentés à la signature de votre CCI doivent préalablement être signés par une personne de l'entreprise ayant déposé sa signature auprès de la CCI. La signature sur le document doit correspondre à celle déposée et être précédée du nom du signataire.

A LIRE

L'UE, premier marché mondial des produits de la mer

L'Europe a été en 2007 le premier marché mondial des produits de la pêche et de l'aquaculture, devançant le Japon et les Etats-Unis, avec une consommation totale de 12 millions de tonnes, pour un montant, en valeur, de 55 milliards €. Extrait d'étude d'Ubifrance sur demande.

Royaume-Uni : Le Bureau Ubifrance de Londres

(Mission Economique) change d'adresse. Désormais : Haymarket House, 28-29 Haymarket - London SW1Y 4SP
Tél: +44 207 024 3619, Fax: +44 207 024 3669

EMPLOIS ET STAGES

CCI International dispose de demandes d'emploi, de stage ou de VIE. N'hésitez pas à nous contacter.



Pour toute information, contactez votre CCI :		
22 - CCI des Côtes d'Armor	Annie LE MASSON	02 96 78 62 05
29 - CCI de Brest	Elisabeth NICOL	02 98 00 38 71
CCI de Morlaix	Annie MUGNIER	02 98 62 39 16
CCI de Quimper Cornouaille	Monia BENRAHAL	02 98 98 29 06
35 - CCI de Fougères	Françoise PETIT	02 99 94 75 13
CCI de Rennes	Sylvie LE DIRAC'H - APPERT	02 99 33 66 51
CCI de Saint-Malo	Patrice HUNOT	02 99 20 63 25
56 CCI du Morbihan	Pascale LE BORGNE	02 97 02 40 67

plus d'information sur <http://international.bretagne.cci.fr>